



MICRO CRECHE
« Le château des cigogneaux »

1, rue de Strasbourg
57 430 SARRALBE
Tél : 03.87.97.39.35.
Mail : mc.sarralbe@asbh.fr

Fiche individuelle de renseignements
Année 2023/2024

La structure est ouverte du lundi au vendredi de **6h à 18h.**

Nom, prénom
de l'enfant :

Date de naissance :

Adresse de l'enfant :

PARENTS	Mère Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>	Père Responsable de l'enfant <input type="checkbox"/>
Nom, prénom		
Adresse		
Date de naissance		
Téléphone portable		
Téléphone fixe		
Courriel		
N° sécurité sociale		

Personne à joindre en cas d'urgence (Nom + téléphone) :

N° d'allocataire CAF :

EMPLOYEURS	Mère	Père
Nom de l'employeur		
Profession		
Adresse de l'employeur		
Téléphone Travail		

Famille : Parentale Monoparentale Recomposée Accueil

Frères et sœurs :

Nom et Prénom	Date de naissance	Etablissement fréquenté

ASSURANCE :

Je certifie que mon enfant bénéficie d'une assurance responsabilité Civile (**joindre l'attestation**) :

Nom de la compagnie :N° de contrat :N° de téléphone.....

Date d'échéance du contrat.....

Personnes susceptibles de venir chercher mon enfant (sur présentation de la carte d'identité):

Nom, prénom	Lien de parenté	N° de téléphone	Adresse

Autorisations :

Autorisations	OUI	NON
Photographier ou filmer votre enfant (utilisation au sein de la structure : casiers, panneaux des activités, etc...)		
Utiliser les films et les photos pour la promotion de l'établissement (journaux, TV locale)		
Faire participer votre enfant aux fêtes (ex : fête d'été, goûter avec les personnes âgées, etc.)		
Faire sortir l'enfant des locaux (promenade en poussette, balade à pied, aller à la bibliothèque, au marché, etc.)		
Utilisation du thermomètre auriculaire		
Être vu par le médecin référent de la structure		
Transférer les données de la famille à la C.A.F.		
Conserver une copie de vos justificatifs de ressources		
Consultation du compte partenaire CAF (ressources N-2, QF, nbr enfant à charge, AEEH, etc)		
Hospitaliser votre enfant en cas d'urgence		

En cas d'accident, ou d'incident, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité, la santé et la moralité de mon enfant.

Fait à le.....

Signatures des parents :

Fiche Sanitaire

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Vaccinations : (joindre le carnet de santé)

VACCINS	Date de la première vaccination	Dates des rappels
DTPC HIB		
Hépatite B :		
ROR :		
Pneumocoque :		
Méningocoque C :		
Autre :.....		

Au cours de l'année, apporter les photocopies des nouveaux vaccins ou rappels afin de mettre à jour le dossier de votre enfant.

Allergies (joindre un certificat du médecin traitant, et mise en place ultérieure d'un Projet d'Accueil Individualisé) :

.....

Alimentation : Pour les plus petits nous fournissons des pots, les plus grands ont un repas fourni par notre traiteur

Pour les plus petits :

Pot normal : Pot végétarien :

Pour les plus grands, c'est le traiteur « l'EPSMS du Saulnois d'Albestroff » qui fournit les repas :

Repas normal : Repas végétarien :

Si le lait infantile proposé par la structure ne convient pas, vous pouvez selon un protocole qui vous sera transmis lors de l'inscription nous fournir votre lait, vous pouvez également nous apporter le lait maternel en cas d'allaitement.

Protocole de premiers soins :

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Je soussigné(e) autorise le personnel de la micro-crèche à utiliser en premiers soins, pour mon enfant, les éléments suivants :

- BISEPTINE SPRAY** : Antiseptique pour nettoyer les plaies superficielles et les lésions cutanées.
- DOLIPRANE SIROP** : Paracétamol si fièvre (supérieure ou égale à 38,5°)
- APAYSIL BABY**: pour apaiser les démangeaisons après une piqûre d'insecte.
- DIASEPTYL** : désinfectant pour plaies
- ARNIGEL CREME** : En cas de chutes, cognements, contusions ou hématomes.
- ALOPLASTINE (ou équivalent)** : Irritation et érythème fessier
- PANSEMENTS**
- COMPRESSES** : Nettoyer les plaies
- SPARADRAP** : En cas de plaies
- BANDES VELPEAU** : Pour maintenir le pansement

Je certifie que mon enfant ne présente aucune allergie connue aux éléments cochés de la liste ci-dessus.

Vous êtes prié de bien vouloir fournir un tube ou pot de crème hydratante fermée (que vous utilisez habituellement pour éviter les rougeurs de votre enfant). Si cette crème contient un médicament (par exemple la mytosil ou la bépanthén) un certificat médical doit être joint.

Fait à le

Signature du représentant légal de l'enfant (et/ou du médecin traitant de l'enfant) :



Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Protocole d'administration de Doliprane:

Je soussigné Docteur, certifie que l'enfant, né le, ayant à ce jour un poids de kg, autorise le personnel de la Micro-crèche à administrer une dose poids de paracétamol sirop en cas de fièvre s'élevant au-delà de 38.5°C ou de douleurs dentaires et certifie que l'enfant n'y présente aucune contre-indication.

Fait à le Signature :

Certificat d'aptitude à la vie en collectivité :

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie que l'examen clinique de l'enfant, né le..... est à jour dans sa vaccination obligatoire et est apte, tant physiquement que psychologiquement à être admis à La Micro-crèche « Le château des cigogneaux ».

Fait à : le : Signature :

Documents à fournir lors de l'inscription :

- Fiche de renseignements complétée
- Fiche sanitaire complétée (avec Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité et autorisation d'administration de Doliprane du pédiatre ou du médecin traitant de votre enfant)
- Carnet de vaccinations
- Extrait d'acte de Naissance de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Une attestation d'assurance responsabilité civile au NOM et PRENOM de votre enfant
- Justificatif de domicile pour les parents (facture d'électricité par exemple)
- Copie carte d'identité du ou des parents
- Si vous n'êtes pas allocataire CAF de Moselle, photocopies des avis d'imposition des parents année n-2 ou tout autres justificatifs de revenus
- Attestation de suivi spécialisé (uniquement s'il y a un suivi)
- Copie de tout acte de justice ayant une incidence sur l'exercice du droit de garde ou de l'autorité parentale (si nécessaire).

L'inscription pourra être validée qu'une fois tous les documents complétés et réceptionnés.